SAMSUNG

Service de Prêt de smartphone

Samsung Experience Stores

(mise à jour 01/10/2026)

1. Description du Service de Prêt

Ce Service vous permet, dans les conditions définies ci-après, d'obtenir un prêt de smartphone Flip6 ou Fold6 (« Produit de prêt ») dans un Samsung Experience Store (SES) (informations sur cette page : https://www.samsung.com/fr/samsung-experience-store/about/)), si la réparation de votre smartphone Galaxy Z (versions 6 à 8) ou Galaxy Séries S25 et à S26 ne peut être réalisée le jour du dépôt de votre produit pour réparation (ci-après le « Service »).

2. Conditions d'accès au Service de Prêt

2.1. Les produits éligibles au Service sont les smartphones Samsung Galaxy Z versions 6 à 8 ou Galaxy Séries S25 à S26, sous garantie à la date de la demande de réparation (ci-après le(s) « Produit(s) »).

2.2. Le Service est proposé pour toute réparation en sous-garantie (voir conditions de la garantie commerciale Samsung sur cette page : https://www.samsung.com/fr/support/warranty) demandée en SES (Service Client) et qui ne pourrait être réalisée le jour du dépôt du produit pour réparation.

2.3. Le Service est proposé sous réserve de stock disponible.

3. Conditions de Prêt

3.1. Vous devrez renseigner vos informations personnelles dans un formulaire de prêt contenant les informations du Produit de prêt (modèle, IMEI, état du Produit). Le Produit de prêt vous sera remis une fois le formulaire signé par vos soins, et sous réserve d'un dépôt de garantie de 800€ (« Caution ») dès lors que le produit confié pour réparation est un Samsung Galaxy Z version 6 ou un Galaxy S25 ou S26.

3.2. L'usage du Produit de prêt est limité à la période d'indisponibilité du produit en réparation.

3.3. Nous vous contacterons dès que votre produit aura été réparé. Vous vous engagez à venir récupérer votre produit réparé dans les 15 (quinze) jours ouvrés de la notification de fin de réparation qui vous aura été adressée.

3.4. Vous devrez nous restituer le Produit de prêt en échange du produit réparé, dans le même état que lors de sa remise. Dans le cas contraire (produit endommagé), des frais de réparation ou de remise en état du Produit de prêt pourront vous être facturés.

3.5. Avant restitution du Produit de prêt, vous devrez effacer l'intégralité de vos données (configuration en mode usine).

3.6. Au moment de la restitution du Produit de prêt, il vous sera demandé de signer le formulaire de prêt, qui indiquera l'état du Produit de prêt et sa date de restitution.

3.7. En cas de non-restitution du Produit de Prêt dans le délai indiqué en 3.3:

- le téléphone de prêt sera désactivé à distance (blocage sur les réseaux mobiles)
- la Caution sera encaissée par SAMSUNG
- la propriété du téléphone réparé sera considérée comme transférée à SAMSUNG à l'expiration d'un délai de 3 (trois) mois suivant la notification de fin de réparation

4. Service complémentaire

Si besoin, le Service Client vous assistera pour l'installation de votre carte Sim sur le Produit de prêt, et pour le transfert de vos données sur le Produit de prêt (si les conditions le permettent), à l'exception des photos et vidéos.
Le Service Client pourra également vous assister pour procéder à l'effacement des données contenues dans le Produit de prêt, préalablement à sa restitution.